ciales du cycle pouvait se réunir au niveau ministériel « au besoin ». Des rencontres ministérielles plénières ont ainsi eu lieu tous les deux ans, sauf en 1992.

Les négociations des cycles Kennedy et de Tokyo ont été lancées par les ministres, mais ce sont des fonctionnaires qui les ont conclues, contrairement à celles du cycle d'Uruguay, lancées et menées à terme par les ministres. Toutefois, les réunions plénières ne suffisaient pas pour soutenir les négociations, une intervention politique supplémentaire s'imposait. Le représentant américain au commerce et le délégué commercial de l'Union européenne y faisaient figure de personnalités politiques centrales, comme à l'habitude. Le G-7 (aujourd'hui G-8), dont le Sommet avait été crucial en forçant ses membres à se mobiliser pour donner l'impulsion nécessaire à l'aboutissement du cycle de Tokyo, devait à nouveau remplir un rôle mobilisateur. La Quadrilatérale des ministres du Commerce, créée lors du Sommet du G-7 de 1981, s'est réunie régulièrement au niveau ministériel et fréquemment au niveau des hauts fonctionnaires pour discuter de l'avancement du Cycle⁵. Depuis la création de l'OCDE, en 1961, sa conférence ministérielle annuelle a permis une concertation informelle de ses membres sur des questions liées au GATT et à l'OMC. Bon nombre d'autres réunions ministérielles ont contribué à l'avancement des négociations du cycle d'Uruguay, depuis celles de la CNUCED et du G-77 à celles du Commonwealth et de la Francophonie, en passant par celles du Groupe de Rio, du Groupe des Quinze, de l'APEC et de l'ANASE. Les directeurs généraux du GATT et de l'OMC ont tour à tour cherché à profiter de ces rencontres pour promouvoir la participation au niveau politique, discuter des enjeux et sensibiliser les ministres moins investis. Comme nous le verrons, les ministres continuent de profiter de leurs rencontres pour discuter de l'OMC, mais le consensus demeure ardu.

⁵ Les participants étaient la Commission européenne (qui est mandatée par l'Union européenne pour traiter de questions de politique commerciale en vertu de l'article 133 du Traité), les États-Unis, le Japon et le Canada. À l'époque, ces pays étaient les quatre entités commerciales les plus grandes du monde. La Quadrilatérale ne s'est pas réunie au niveau ministériel depuis 1999, mais ses hauts fonctionnaires se rencontrent toujours.